

Point de vue

L'obsession de la fraude

Tandis que des jeunes étrangers isolés arrivent par centaines chaque année depuis plus de dix ans sur le territoire français, leur entrée dans le giron de la protection de l'enfance continue de poser question. Plutôt que de reconnaître qu'elles ne veulent pas, qu'elles ne peuvent pas ou qu'elles ne savent pas accueillir, les institutions chargées de l'accueil finissent par faire porter aux jeunes eux-mêmes la responsabilité de ne pas être accueilli.

Le soupçon

Ce déplacement de responsabilité est notamment en jeu dans le soupçon persistant que ces jeunes tenteraient d'abuser de nos systèmes de protection. En mentant sur leur âge, leurs parcours, leur isolement, ils nous obligeraient à chercher à les démasquer pour préserver nos institutions et nos lois ainsi menacées. Se développe donc une véritable culture du soupçon. Cette situation permet de légitimer la médiocrité de l'accueil des jeunes qui finissent par accéder à une protection ainsi que le refus de toute assistance à ceux qui, de plus en plus nombreux, n'y parviennent pas.

Très souvent, c'est la peur d'être manipulé qui déforme le regard porté sur les jeunes migrants. On en vient à penser que tout en eux est guidé par une visée stratégique unique : « profiter » d'une prise en charge et obtenir des « papiers ». Un tel soupçon laisse dans l'ombre tout ce qui, dans leurs comportement et dans leurs éventuels « mensonges », ne trouve pas son explication dans cette visée stratégique : la pudeur, la réserve, les sentiments ambivalents de celui qui migre à l'égard de ceux qu'il a quittés comme de ceux qu'ils rencontrent dans le pays d'accueil, et toute

autre raison de cacher ou de travestir la réalité.

La lutte contre la fraude est particulièrement problématique quand elle vient contaminer le cœur même des pratiques des travailleurs sociaux : l'accompagnement éducatif. C'est pourquoi ceux-ci doivent savoir résister à la pression administrative propre à l'accueil de ces jeunes et s'autoriser à faire autre chose que de les « évaluer ». Il existe diverses façons d'inviter l'autre à s'engager dans des relations de confiance sans violer les secrets qu'il ne veut, ne peut, ou ne sait pas révéler.

Veiller aux enjeux des parcours migratoires

Dans le contexte incertain qui caractérise l'accueil des mineurs isolés, il faut également veiller à lutter contre l'isolement des acteurs concernés. En effet quand les repères institutionnels manquent et que le droit semble avoir disparu au profit de l'arbitraire, le risque existe pour chacun de se replier sur des pratiques « personnelles » et de communiquer a minima sur son travail, de peur d'être accusé d'être « trop » bienveillant, ou à l'inverse pour ne pas avoir à reconnaître qu'on a renoncé à aider tel ou tel jeune. Abus de pouvoir, effets de discrimination... si l'on veut lutter contre ces phénomènes, il faut être capable, aussi souvent que possible, de s'interroger collectivement sur les enjeux des parcours migratoires de ces jeunes et sur les politiques d'accueil qui leur sont destinées.

Julien

Bricaud